REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ANGLAISE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 008-2026/MESUPRES/CNELA/PRMP

1. Le **CENTRE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ANGLAISE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d entretien de bâtiment du CNELA Antsahabe** ".
Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix forfaitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bureau de l?UGPM du CNELA**
Rue : **50 Rue Havana Antsahabe**
Etage / Numero de Bureau : **1er Etage Porte 12, Antananarivo 101**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au Bureau indiqu ci-dessus et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au Bureau de l?UGPM du CNELA 50 Rue Havana Antsahabe** au plus tard le **07/12/2026** à **11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

à ..... Le 23/11/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics